

Communiqué de presse

Paris, 11 novembre 2015
No. 15/15

Projet de fusion entre MPI et Maurel & Prom

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 17 DECEMBRE 2015

La Société informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel (75008 Paris), le 17 décembre 2015, à 10H00.

L'avis de réunion à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 11 novembre 2015, ainsi que sur le site internet de la Société (www.mpienergy.com). Il contient l'ordre du jour de cette assemblée, les projets de résolutions proposées par le conseil d'administration ainsi que les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires est également et, dès à présent, disponible sur le site internet de la Société (www.mpienergy.com) conformément à la recommandation AMF n° 2012-05.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des assemblées générales seront disponibles au siège social de la Société, dans les délais prévus par les dispositions applicables, et, pour les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.mpienergy.com à compter du vingt et unième jour au plus tard précédent l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la Société.

La Société rappelle également, dans le cadre du projet de fusion avec Maurel & Prom, que le projet de traité de fusion ainsi que les rapports des commissaires à la fusion sur la valeur des apports et sur la rémunération des apports sont disponibles sur son site internet (www.mpienergy.com) dans la rubrique dédiée à l'opération « Projet de fusion MPI / M&P ». Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, ces documents ont également été déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres MAUREL & PROM ou MPI. En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada ou le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

L'opération envisagée vise les titres d'une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis. Elle est soumise aux obligations d'information d'une juridiction dont les règles peuvent être différentes de celles en vigueur aux Etats-Unis. Les états financiers inclus dans les documents mis à disposition du public dans le cadre de l'opération envisagée ont été préparés conformément à des principes comptables qui pourraient différer de ceux utilisés aux Etats-Unis.

Il pourrait être difficile pour un investisseur de faire valoir ses droits et réclamations qui pourraient naître en vertu des lois fédérales aux Etats-Unis sur les valeurs mobilières, l'émetteur étant situé dans un Etat autre que les Etats-Unis, et une partie ou la totalité de ses dirigeants et de ses administrateurs pouvant résider dans un Etat autre que les Etats-Unis. Il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas être en mesure de poursuivre une société ne relevant pas du droit des Etats-Unis ni ses dirigeants et ses administrateurs devant un tribunal étranger pour violation des lois des Etats-Unis sur les valeurs mobilières. Il pourrait être difficile d'obliger une société qui ne relève pas du droit des Etats-Unis et ses filiales à se soumettre à un jugement rendu par un tribunal des Etats-Unis.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération seront déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF lorsqu'ils seront disponibles car ceux-ci contiendront des informations importantes.

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org ou directement sur le site internet de MAUREL & PROM (www.maureletprom.fr) ou sur le site internet de MPI (www.mpienergy.com).

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

MPI

ir@mpienergy.com

Tél : +33 1 53 83 55 44

Plus d'informations : www.mpienergy.com

Marché de cotation : NYSE-Euronext – Compartiment B – Cac All Shares – CAC PME

ISIN : FR0011120914

MPI est éligible au PEA - PME

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.